

Objectif

Depuis 2007, par le biais du programme de Bourses de la famille Weston pour la recherche nordique, la Fondation de la famille Weston apporte un soutien unique aux scientifiques en début de carrière qui mènent des travaux de recherche dans le Nord du Canada.

Leurs travaux de recherche portent sur toute une gamme de disciplines et de domaines en sciences naturelles et permettent d'approfondir les connaissances sur la biodiversité nordique. Depuis la création du programme, près de 300 scientifiques en début de carrière ont reçu une bourse et forment depuis une communauté à l'avant-garde de la recherche dans le Nord, animée par une passion pour la recherche arctique et nordique qui contribue à bâtir un avenir meilleur pour le Canada et le monde.

Ces bourses, qui sont offertes au niveau de la maîtrise, du doctorat et du postdoctorat, figurent parmi les plus généreuses au pays. Les bourses de maîtrise et de doctorat peuvent être accompagnées d'un financement additionnel permettant aux titulaires d'effectuer un séjour prolongé dans le Nord afin de pouvoir collaborer avec les membres de collectivités autochtones et allochtones, diffuser les résultats de leurs travaux sur le terrain et en maximiser les retombées. Au niveau du postdoctorat, le programme couvre aussi les frais de déplacement liés au travail sur le terrain dans le Nord et les frais de participation à des conférences.

Nombre, valeur et durée des bourses de recherche

En 2023-2024, la Fondation de la famille Weston offrira jusqu'à **quatre (4) bourses postdoctorales** d'une valeur de **100 000 \$ chacune sur deux (2) ans**. La seconde année de financement est conditionnelle à la réalisation de progrès acceptables dans le cadre du projet de recherche lors de la première année du projet.

Les titulaires d'une bourse doctorale recevront en outre un montant annuel additionnel allant jusqu'à 10 000 \$ pour couvrir les frais de déplacement liés au travail sur le terrain, les frais d'expédition d'équipement et de matériel de recherche vers les lieux des travaux, ainsi que les frais de participation à des conférences et à des réunions scientifiques.

La période de financement correspondant aux bourses postdoctorales s'étend du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024 ou 2025.

Admissibilité

Les personnes qui présentent une demande de **bourse postdoctorale** doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Avoir obtenu leur citoyenneté canadienne ou leur résidence permanente au Canada à la date limite de présentation des demandes;
- Avoir obtenu l'autorisation d'entreprendre un stage postdoctoral sous la supervision d'une ou d'un scientifique ou membre du corps professoral dans une université canadienne ou un institut de recherche canadien admissible à la date limite de présentation des demandes;
- Mener des travaux de recherche en sciences naturelles, particulièrement sur le Nord canadien;
- Avoir reçu les approbations nécessaires concernant le projet de recherche, y compris celle du comité d'éthique, ainsi que les permis de recherche, s'il y a lieu, au moment de recevoir la bourse;

- Satisfaire à toutes les exigences du doctorat au 1^{er} juin 2023, ou avoir terminé le doctorat au plus tard deux ans avant la date limite de présentation des demandes. Cette période peut être prolongée jusqu'à trois ans si au moins six mois d'expérience de travail a été acquise au gouvernement ou dans l'industrie après l'obtention du doctorat, ou jusqu'à six ans si les travaux de recherche après le doctorat ont été interrompus en raison d'un congé parental d'au moins un an.

Nota : Les personnes ayant obtenu une Bourse de la famille Weston pour la recherche nordique à la maîtrise ou au doctorat sont admissibles à une bourse postdoctorale.

Domaine d'études et exigences relatives au programme

Des projets de tous les domaines des sciences naturelles axés sur la biodiversité seront considérés, à condition qu'ils comprennent des travaux sur le terrain menés dans le Nord canadien pendant la durée de la période de financement.

Conditions et restrictions

- Les personnes qui présentent une demande doivent avoir le soutien d'une superviseure ou d'un superviseur de stage (p. ex. une ou un scientifique ou membre du corps professoral) dans une université canadienne reconnue ou un institut de recherche canadien admissible. Les titulaires d'une bourse doivent poursuivre leur stage à l'université ou l'institut qui figure sur leur demande tout au long de la période de financement. Tout changement lié aux projets et aux directrices ou directeurs de recherche doit être approuvé au préalable par la Fondation de la famille Weston afin que les titulaires d'une bourse puissent continuer de recevoir leur financement.
- La superviseure ou le superviseur de stage ne peut pas être la même personne qui a supervisé leurs travaux de recherche doctorale ou postdoctorale précédents, même si elle a changé d'université ou d'institut de recherche.
- Le stage postdoctoral ne peut pas être effectué dans la même université où a été obtenu le doctorat.
- Les travaux de recherche sur le terrain doivent se rapporter au Nord canadien et s'y dérouler. Les régions nordiques sont définies comme des régions où l'on observe la présence de pergélisol et de glace au sol selon la cinquième édition de l'Atlas du Canada (1978-1995). Une carte des régions admissibles est disponible sur le site de Savoir polaire Canada, y compris la limite territoriale des régions nordiques (<https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/financementchercheurs/carte.html>). À noter que cette carte est fournie à titre indicatif seulement et que des exceptions peuvent être accordées pour les régions situées à proximité de la limite territoriale.
- Les personnes qui mènent des travaux à l'extérieur du Canada doivent expliquer clairement la pertinence et les avantages des travaux réalisés dans la région circumpolaire pour la population canadienne et la recherche nordique au Canada. Ces travaux doivent se situer dans la région circumpolaire nord, telle qu'elle est définie sur le site de Ressources naturelles Canada : http://ftp.geogratis.gc.ca/pub/nrcan_rncan/raster/atlas/eng/reference/circumpolar/MCR0001_circumpolar_2017.pdf.
- Puisque les demandes sont examinées par un comité multidisciplinaire, les termes techniques doivent être réduits au minimum.

- Le paiement sera effectué en plusieurs versements et doit servir d'allocation. Les titulaires d'une bourse doivent démontrer que des progrès acceptables ont été réalisés dans le cadre du projet de recherche lors de la première année du projet afin de recevoir du financement la seconde année.
- Les titulaires d'une bourse postdoctorale ne peuvent pas bénéficier simultanément d'autres bourses majeures équivalentes (p. ex. bourses postdoctorales du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie) et ne peuvent occuper d'emploi autre qu'une charge d'enseignement équivalant à un cours complet par année à l'université où ils mènent leurs travaux de recherche. Ils peuvent toutefois recevoir des fonds additionnels de leur directrice ou directeur de recherche, ou de leur institut de recherche.
- Les personnes qui se font offrir une bourse peuvent différer leur période de financement d'une année uniquement pour des motifs liés à des obligations parentales, à une maladie ou encore à des responsabilités familiales pour des raisons de santé. Les personnes qui se font offrir une bourse ne peuvent pas différer leur période de financement afin d'occuper un emploi ou de faire des études autres que celles pour lesquelles la bourse leur est accordée.

Processus de sélection

L'admissibilité de toutes les demandes est vérifiée avant que celles-ci soient acheminées à un comité de sélection indépendant et impartial pour examen. Le comité de sélection examine et classe toutes les demandes admissibles, puis recommande les demandes les mieux classées à la Fondation de la famille Weston. Les résultats du processus de sélection seront annoncés en mai 2023.

Pour les bourses postdoctorales, le comité de sélection évalue les demandes selon les critères suivants :

Excellence universitaire :

- Preuves de réalisations exceptionnelles sur le plan scolaire, orientation claire dans le domaine d'études et potentiel de se classer parmi les meilleurs étudiantes et étudiants au pays.

Potentiel du projet :

- Intérêt marqué pour la recherche dans le Nord du Canada et expérience dans le domaine;
- Efforts déployés afin de faire carrière comme scientifique qui s'intéresse au Nord;

Plan de recherche :

- Explication claire des objectifs, des méthodes et de la nécessité des travaux de recherche;
- Pertinence et originalité des travaux, et potentiel de réaliser des avancées dans le domaine d'études;
- Concentration sur le domaine des sciences naturelles, particulièrement sur les écosystèmes et la biodiversité nordiques;
- Explication de la manière dont les travaux contribueront à améliorer la compréhension des écosystèmes et de la biodiversité nordiques;
- Précision du rôle de la candidate ou du candidat au sein du projet ainsi que de l'importance de sa contribution.

Retombées potentielles du projet :

- Importance et retombées potentielles des travaux pour le domaine d'études et pour le Canada;
- Applications potentielles et concrètes des travaux au-delà du milieu universitaire;
- Efforts déployés afin de faire connaître les travaux au sein du milieu universitaire et au-delà (p. ex. volonté à présenter les résultats des travaux à des conférences et réunions scientifiques, ainsi qu'à promouvoir l'importance des activités scientifiques dans le Nord pour l'intérêt public).

Processus de demande

Les demandes doivent être préparées et présentées sur le portail en ligne qui se trouve au :

<https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/boursesfamilleWeston/>

Les personnes qui souhaitent présenter une demande doivent d'abord créer un compte sur le portail en ligne afin de pouvoir téléverser des documents, enregistrer de l'information et suivre la progression de leur demande.

La demande de bourse postdoctorale comprend trois parties précisées ci-dessous. **Les trois parties doivent être reçues avant le mardi 24 janvier 2023 à 17 h (HE)**. La demande et tous les documents d'appui indiqués ci-dessous doivent être présentés avant la date limite. Les demandes reçues après la date limite ne seront pas acceptées.

Puisque les demandes sont examinées par un comité multidisciplinaire, les termes techniques doivent être réduits au minimum.

Un courriel de confirmation sera envoyé lorsque la demande aura été reçue.

Voici les trois parties de la demande :

1. Formulaire de demande

Les demandes doivent être accompagnées du formulaire de demande dûment rempli. Il est recommandé de lire attentivement les lignes directrices et les directives avant de remplir le formulaire.

2. Rapports et lettre d'appui

Les candidats doivent soumettre un (1) rapport rempli par leur superviseure ou superviseur, deux (2) rapports de recommandation et une (1) lettre d'appui.

Les superviseures ou superviseurs de stage doivent remplir le rapport qui leur est réservé.

Deux autres personnes répondantes doivent remplir un rapport de recommandation. L'une de ces personnes répondantes doit être une ou un universitaire qui connaît bien la personne qui présente une demande. L'autre personne répondante doit être résidente ou membre d'une collectivité nordique à même d'évaluer les méthodes, les objectifs et l'importance du projet pour la recherche nordique (p. ex. une ou un scientifique rattaché à un gouvernement territorial, une ou un universitaire établi dans le Nord ou encore une représentante ou un représentant d'un gouvernement autochtone responsable des permis locaux). Le comité de sélection exige que la personne répondante du Nord ait des liens géographiques et en matière de recherche pertinents avec le territoire où sera mené le projet. Il est préférable que la personne répondante ait un lien direct avec les travaux de recherche ou soit en mesure de commenter le plan de recherche proposé.

Une personne autorisée à représenter l'université ou l'institut de recherche où sera effectué le stage doit présenter une lettre d'appui (p. ex. la doyenne ou le doyen de la faculté concernée, ou encore une ou un cadre supérieur responsable de la recherche).

Des modèles des rapports à faire remplir par les superviseures ou superviseurs et par les personnes répondantes, ainsi que de la lettre d'appui peuvent être téléchargés à partir du portail en ligne. Les candidates et les candidats doivent demander aux personnes concernées de remplir les rapports et de les retourner à leur attention afin qu'ils puissent être téléversés et enregistrés avec la demande, ou encore de les envoyer directement à boursesweston@univcan.ca avant la date limite. Il incombe aux candidates et aux candidats de

donner un préavis raisonnable aux personnes répondantes afin qu'elles aient suffisamment de temps pour remplir et soumettre leur rapport avant la date limite.

3. Relevés de notes

Les relevés de notes de premier cycle ainsi que ceux des cycles supérieurs pertinents, y compris ceux des programmes terminés et en cours doivent être soumis. Comme l'obtention de relevés de notes officiels peut prendre plusieurs semaines, il est fortement recommandé de soumettre les demandes de relevés de notes suffisamment à l'avance pour pouvoir numériser et téléverser les documents sur le portail en ligne avant la date limite.

Demandes retenues

Les personnes qui se font offrir une bourse devront signer un contrat pour confirmer qu'elles acceptent les modalités et les conditions de la bourse. Elles devront en outre soumettre tout renseignement nécessaire au paiement de la bourse, comme leur numéro d'assurance sociale (NAS) et leurs renseignements bancaires.

Les titulaires d'une bourse devront soumettre des rapports d'étape (qui comprennent une partie écrite et une vidéo) ainsi que des formulaires de confirmation de conformité pour que chaque versement puisse être effectué. Les titulaires d'une bourse sont responsables d'informer la Fondation de la famille Weston de tout changement de leurs coordonnées en tenant leurs renseignements à jour sur le portail en ligne.

Le nom, la notice biographique et les photographies des titulaires d'une bourse pourraient être utilisés dans le cadre d'initiatives promotionnelles de la Fondation de la famille Weston.

Versements

- Les versements seront effectués par Universités Canada/Partenaires en bourses d'études Canada (PBEC) au nom de la Fondation de la famille Weston.
- Les versements ne seront effectués qu'une fois le processus d'acceptation de la bourse terminé et tous les documents nécessaires reçus par Universités Canada/PBEC.
- Les versements seront effectués par transfert électronique de fonds (TEF). **Veillez noter que les paiements par TEF ne peuvent être effectués que sur un compte bancaire canadien ET que le compte bancaire doit être au nom de la personne à qui est offerte la bourse.** Les versements sont répartis comme suit :
 - Premier versement : 12 500 \$
 - Deuxième versement : 12 500 \$
 - Troisième versement : 12 500 \$
 - Quatrième versement : 12 500 \$

* Les versements effectués pendant la **deuxième année de la période de financement suivront le même calendrier**, mais sont conditionnels à la réalisation de progrès acceptables dans le cadre du projet de recherche lors de la première année.

À propos de la Fondation de la famille Weston

Forte de plus de 60 ans de philanthropie, la Fondation de la famille Weston estime qu'il existe un lien direct entre environnements sains et populations saines. C'est pourquoi elle fait la promotion de la recherche et de l'innovation de classe mondiale en santé avec la même ferveur qu'elle appuie les initiatives visant à protéger et à restaurer la biodiversité des environnements exceptionnels. La Fondation privilégie une démarche collaborative en matière de philanthropie et travaille de concert avec des partenaires visionnaires à faire progresser le Canada et à produire des retombées durables au pays. Elle aspire à faire davantage qu'offrir du financement permettant à d'autres de trouver des moyens transformateurs d'améliorer le bien-être de la population canadienne.

Depuis les débuts de la Fondation, chaque génération de la famille Weston a joué un rôle actif sur le plan de la philanthropie afin de générer de nouvelles idées et de soutenir des initiatives prometteuses et des projets d'envergure. Chaque avancée permet de progresser ensemble.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le www.westonfoundation.ca.

À propos d'Universités Canada / Partenaires en bourses d'études Canada

Partenaires en bourses d'études Canada, une division d'Universités Canada, administre le programme de bourses au nom de la Fondation de la famille Weston. Le mandat d'Universités Canada est de contribuer à l'élaboration de politiques publiques relatives à l'enseignement supérieur et de favoriser la collaboration entre les universités et les gouvernements, le secteur privé, les collectivités et les établissements étrangers.

Universités Canada est associée à des entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services d'administration et de gestion de plus de 120 programmes de bourses d'études qu'elle offre à des entreprises, organismes gouvernementaux et fondations privées de partout en Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le www.univcan.ca.

Coordonnées

Scholarship
Partners Canada.
Partenaires en bourses
d'études Canada.

Universités Canada/Partenaires en bourses d'études Canada
350, rue Albert, bureau 1710
Ottawa (Ontario)
K1R 1B1

Courriel : boursesweston@univcan.ca
Tél. : 1 844 567-1237 (numéro sans frais) ou 613 404-6562
Site Web : univcan.ca